

Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire

Assemblée mondiale de citoyens

Lille – 2 au 10 décembre 2001

Groupe thématique

Mondialisation, solidarité, accès aux ressources ☐ de nouveaux rapports Nord/Sud

Le groupe s'est divisé en sous-groupes linguistiques pour identifier des stratégies d'action autour des points suivants : la mondialisation et la solidarité, l'accès aux ressources, les relations Sud/Sud et les relations Nord/Sud. Le but était que chaque sous-groupe identifie un problème, propose des stratégies d'action et définissent les acteurs avec lesquels conduire ses actions.

Après ce long travail de propositions, le groupe s'est retrouvé en plénière pour présenter ses travaux et placer ses propositions sur la cartographie. Aucun animateur n'étant présent, le groupe ne savait pas qu'il était prévu d'identifier 3 axes stratégiques. 7 grands axes ont néanmoins été dégagés :

* Etablir de nouveaux mécanismes de régulation démocratiques et développer la participation de la société civile à la gestion des organisations internationales. La société civile devrait être associée à une concertation sur les valeurs et les principes sur lesquels se fondent les organisations internationales. La société civile devrait également avoir le pouvoir de contrôler le travail et la gestion des organisations internationales. Elle devrait enfin prendre part aux processus de décision des organisations internationales, tant en amont (pouvoir de proposition), que lors de la prise de décision elle-même. Une étape serait la création d'organismes mixtes d'évaluation de l'action des organisations internationales. A terme, celles-ci devraient être remplacées par d'autres organisations, fonctionnant sur de nouvelles bases. Des mécanismes de consultation et de participation de la société civile devraient être mis en place à tous les niveaux de gouvernance.

* Développer les liens entre les différentes organisations de la société civile, du Nord comme du Sud. Les échanges d'information, de savoir et de connaissance entre les différentes organisations de la société civile devraient être développés pour permettre une action commune. L'une des formes de cette action pourrait être le lobbying international. Pour cela, le développement des organisations de la société civile du Sud devrait être soutenu. L'importance des organisations du Sud dans la production de savoir et de connaissances et dans l'action devrait être reconnue.

* Etablir des mécanismes permettant de garantir la justice à tous les niveaux et dans tous les domaines. Les organisations internationales devraient avoir pour exigence la justice économique et sociale. L'accès équitable aux ressources économiques et financières devrait être assuré. Les subventions agricoles devraient être interdites afin de ne pas pénaliser les petits producteurs et pêcheurs, notamment du Sud. A l'inverse, le commerce équitable devrait être régionalement et internationalement développé.

D'un point de vue pénal, les mécanismes juridiques internationaux devraient être renforcés. Les prérogatives de l'ONU devraient être étendues, mais elle devrait être contrainte de se conformer strictement à ses principes fondateurs, quelles que soient les parties prenantes à un conflit.

Les organisations internationales doivent particulièrement veiller à la situation des femmes et des enfants.

* Garantir une bonne gestion des ressources naturelles. Insister sur la nécessité d'un égal accès de tous aux ressources naturelles est certes indispensable, mais pas suffisant : le problème de la commercialisation de ces ressources, ainsi que de leur transformation doivent être prises en compte. Pour cela, des mécanismes nationaux et régionaux de planification de l'utilisation de ces ressources doivent être développés. Les ressources naturelles sont des biens communs, un patrimoine mondial de l'humanité qui ne saurait être considéré comme une marchandise. Des moratoires contre la production et la commercialisation des OGM et contre la privatisation du vivant devraient être rapidement adoptés.

* Développer la mutualisation des savoirs et des connaissances utiles à l'action. Savoirs et connaissances doivent être considérés comme des biens communs. Afin de permettre aux savoirs et aux informations essentiels d'être rapidement disponibles par tous, des mécanismes de gestion appropriés et transparents des flux d'information doivent être développés. L'accès aux savoirs, aux savoir-faire et aux technologies doivent être garantis à tous.

* Les relations Nord/Sud doivent être repensées. Il importe notamment de développer la coopération et les échanges Sud/Sud ainsi que les relations triangulaires entre un pays du Nord et deux pays du Sud.

* Les médias citoyens doivent être associés à la conduite des changements nécessaires et participer à la construction d'une conscience collective.